

PS Intérêts citoyens

Un souffle nouveau pour Verviers : Le
citoyen au cœur de nos actions

Programme
complet
Elections
communales
5 priorités
+
1 focus par
quartier

Table des matières

Introduction.....	2
La Sécurité partout et pour tous	4
Deal : Tolérance Zéro !.....	4
Nuisances et Incivilités : On Agit !.....	5
Des moyens pour notre police et nos pompiers	5
Vitesse : Ras-le-Bol des Dangers sur Nos Routes !.....	6
Une ville agréable à vivre	7
Notre ville n'est pas une poubelle !	7
Parking Repensé : Vers une Vision Moderne	8
Une mobilité innovante	8
Faire revivre le centre-ville : une nécessité !.....	10
Pour un rebond du centre-ville.....	10
Verviers, Ville Résiliente	12
Une Ville qui appartient à ses habitant.e.s.....	14
Pour une urbanisation intelligente	14
Le droit à un logement décent	15
Petite enfance	17
Le Futur de nos enfants.....	18
Des endroits pour nos jeunes !	19
Femmes : Inclusion et Visibilité dans l'Espace Public.....	21
Le Sénior, un Citoyen Comme les Autres	22
Maisons de Repos et de Soins	23
Chaque individu doit avoir la possibilité de s'épanouir	24
Développement de l'Emploi Local	25
Création d'un cimetière animalier respectueux et solidaire	26
Épanouissement par le Sport et la Culture	27
Le Sport : Un Vecteur d'Avenir	27
Verviers ne peut renaître sans un volet culturel ambitieux.....	28
Soutien au Secteur Associatif	30
Renforcement de la Cohésion Sociale et de la Participation Citoyenne.....	31
Des villages préservés - Des quartiers améliorés	33

Introduction

Par notre slogan "**Un souffle nouveau pour Verviers**", nous ne proposons pas simplement des mots, mais une véritable aspiration au changement, **un engagement à réinventer notre ville**. Ce souffle nouveau, c'est une vision ambitieuse qui place chaque **citoyen au cœur de l'action**, en vous offrant la possibilité de participer activement à la transformation de Verviers.

Nous voulons que **chaque habitant** se reconnaisse dans ce projet, qu'il s'approprie **cette envie de faire bouger** les lignes pour bâtir une ville plus solidaire, plus durable, et plus dynamique. Que vous soyez un parent soucieux de l'avenir de vos enfants, un entrepreneur local désirant contribuer à l'économie de notre région, ou simplement un citoyen qui rêve d'une ville où il fait bon vivre, ce programme est le vôtre.

Nous vous invitons à rejoindre notre mouvement pour porter ce souffle nouveau. Chaque action compte : que ce soit en soutenant nos initiatives, en participant aux discussions publiques, en aidant à partager notre vision ou en contribuant de manière concrète aux projets qui vous tiennent à cœur. **Faisons de Verviers une ville qui reflète nos aspirations communes**, une ville où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place, et où l'avenir se construit main dans la main.

Pour que Verviers devienne le moteur de développement que notre arrondissement mérite, le **PS Intérêts Citoyens s'engage** à renforcer notre rôle de partenaire stratégique avec les autres communes environnantes. Cela exige un leadership politique solide et une gouvernance stable. Nous réorganiserons la conférence des Bourgmestres pour en faire un véritable outil de développement régional.

Notre **vision pour Verviers** repose sur une exemplarité à tous les niveaux. Les ressources de la Ville seront prioritairement allouées aux **besoins quotidiens de nos citoyens**, avec une attention particulière portée à la **rénovation des voiries** et des égouts. Nous consacrerons au moins un tiers du budget extraordinaire à ces rénovations essentielles, réparties équitablement entre toutes les entités de Verviers.

Nous sommes déterminés à éradiquer les bâtiments communaux laissés à l'abandon d'ici la fin de la mandature. Chaque bâtiment sera soit valorisé par le secteur privé, soit rénové pour un usage collectif, soit réhabilité pour être remis sur le marché locatif en tant que logement public.

La **sécurité et la propreté seront des priorités absolues**. Le PS Intérêts Citoyens renforcera la lutte contre le trafic de drogue, les incivilités, et améliorera l'accompagnement des sans-abris ainsi que la gestion des crises.

Pour **revitaliser notre centre-ville**, nous mettrons en place des pôles immobiliers mixtes, régulerons le commerce en périphérie, soutiendrons les nouveaux commerces et améliorerons l'accessibilité des infrastructures urbaines.

Notre vision de la **métamorphose urbaine** passe par une végétalisation massive, la régénération urbaine, le développement d'alternatives énergétiques et la promotion de la mobilité douce. Nous intégrerons également des infrastructures pour les véhicules électriques, faisant de Verviers une ville plus verte et durable.

L'inclusion sociale est au cœur de notre programme. Nous nous engageons à améliorer les écoles, les logements, les infrastructures sportives et les services publics pour garantir un avenir pour tous à Verviers, avec un soutien particulier aux plus vulnérables.

Enfin, une **gestion rigoureuse des finances communales** est indispensable pour assurer un avenir prospère et durable à Verviers. Le PS Intérêts Citoyens évitera toute augmentation des impôts pour les familles, tout en se concentrant sur cinq grands projets structurants et en impliquant activement les citoyens dans les décisions d'aménagement.

Nos priorités pour les projets structurants :

- Rénovation du Grand-Théâtre
- Nouveau pôle muséal moderne à Biolley
- Transformation du Grand-Bazar en Cité administrative moderne et performante au niveau énergétique
- Création du nouvel hall sportif
- Rénovation complète de l'Harmonie et maintien dans le giron public.

Nous nous engageons à **renforcer la communication entre l'administration et les citoyens** de Verviers en adoptant une approche moderne et inclusive.

Nous poursuivrons la **publication régulière du bulletin communal**, un vecteur traditionnel et essentiel d'information, pour tenir tous les habitants informés des actualités, des projets et des services municipaux.

Toutefois, afin de répondre aux besoins de tous les citoyens et de tirer parti des technologies actuelles, nous améliorerons également notre présence en ligne. Le **site web** de la ville sera considérablement amélioré pour devenir plus fonctionnel et informatif, afin que les citoyens puissent accéder rapidement aux informations essentielles et puisse trouver rapidement ce dont il a besoin. Nous utiliserons également **les réseaux sociaux** pour diffuser des actualités en temps réel et favoriser les échanges directs avec les habitants. Cette approche garantira que chaque citoyen puisse accéder facilement aux informations pertinentes, participer activement à la vie communale, et faire entendre sa voix dans le développement de notre ville.

La Sécurité partout et pour tous

Deal : Tolérance Zéro !

Les centres urbains des grandes villes sont gravement affectés par la consommation et le trafic de drogues, qui ont des répercussions négatives sur la santé, la sécurité urbaine et la cohésion sociale.

La lutte contre le trafic de drogue, bien que relevant principalement d'un niveau supérieur, nécessite un contrôle rigoureux au niveau local pour décourager l'implantation des trafiquants. Il est impératif de renforcer les moyens de la police fédérale et du Parquet pour lutter efficacement contre ce phénomène. Une approche clé est **l'utilisation de la perception immédiate** d'amendes pour les infractions en matière de stupéfiants, notamment dans les écoles, institutions de protection de la jeunesse, secteurs Horeca, et discothèques, avec des amendes variant entre 25 et 300 euros selon le produit et la quantité. Cette méthode peut également s'appliquer à d'autres domaines, tels que la circulation.

Un plan anti-deal de rue sera mis en place, comprenant des contrôles systématiques et ciblés par quartier pendant plusieurs mois. Une collaboration étroite avec les établissements scolaires de Verviers sera établie pour sensibiliser sur l'usage des stupéfiants, détecter rapidement les problèmes, et lutter contre le deal aux abords des écoles. Les contrôles dans les cafés seront poursuivis pour cibler les consommateurs et les lieux de deal, permettant de fermer les établissements prioritaires et de récolter des informations cruciales.

Afin de **lutter contre la mendicité** et l'occupation de la place publique, nous renforcerons les patrouilles mixtes composées d'agents constatateurs de la Ville et de la police pour une présence accrue dans les rues. Le recrutement de **16 policiers** opérationnels supplémentaires augmentera les équipes de terrain, et les patrouilles maître-chien seront renforcées pour atteindre au moins six agents accompagnés de chiens. Des **mesures** seront exigées de Batopin pour **sécuriser** les deux points Bancontact à la Gare centrale et Place Verte, où la mendicité sera interdite.

Un partenariat renforcé avec le CPAS permettra de vérifier que les bénéficiaires d'une adresse de référence rue du Collège ne possèdent pas déjà un logement, avec un échange d'informations crucial entre la Police et le CPAS pour prévenir les fraudes.

Des **patrouilles « Drugs Team »** supplémentaires seront déployées pour **lutter contre la toxicomanie**, et des contrôles réguliers seront effectués sur les personnes qui occupent l'espace public de manière nuisible. Un **accompagnement** actif des **sans-abris et des toxicomanes** sera mis en œuvre, notamment via les projets de relogement « zéro sans-abrisme » et la reconnaissance de l'espace Convergence pour traiter les problèmes de santé mentale. Les exigences en matière de sécurité seront intégrées dans la rénovation

du parc des Récollets et pour tous les parcs et espaces verts gérés par la Ville, avec une attention particulière portée à la visibilité, l'éclairage, et l'installation de caméras.

Nuisances et Incivilités : On Agit !

Pour **réduire les nuisances et incivilités**, nous utiliserons plus efficacement les moyens mis à disposition du Bourgmestre.

Les sanctions administratives communales (SAC) seront renforcées, avec une augmentation du montant de l'amende pour certaines infractions, passant de 350 à 500 euros pour les adultes. Une nouvelle infraction mixte permettra aux autorités locales de sanctionner administrativement les **infractions** aux règlements communaux **relatifs aux heures d'ouverture des commerces**. Le contrôle de la conformité des commerces de nuit et des locaux d'ASBL sera intensifié, tout comme celui des lieux de culte non reconnus. De plus, une nouvelle infraction au Code de la route concernant les rues cyclables sera ajoutée, avec la possibilité de sanctionner sans recours aux caméras de surveillance.

La **sanction administrative** pourra également s'appliquer aux infractions relatives à la prostitution. La nouvelle directive concernant la fermeture des établissements renforcera le pouvoir du Bourgmestre, permettant de fermer un établissement sur la base de critères allégés, comme dans les cas de traite des êtres humains ou d'infractions terroristes. En cas de risques particuliers, une interdiction temporaire de lieu pourra être prononcée, avec notification directe par la police.

Des moyens pour notre police et nos pompiers

Concernant les **infrastructures de Police** à Verviers, l'Hôtel de police actuel sera agrandi et modernisé avec la création de cellules supplémentaires conformes aux normes, afin de pallier le manque actuel qui contraint parfois à renoncer à des interpellations. Les Maisons de police du Centre et d'Ensival seront maintenues.

La construction de la **nouvelle caserne des pompiers** de Verviers sera menée à bien, avec une attention particulière portée à la valorisation du bâtiment actuel, qui sera réaffecté pour des projets de logement. Dans le cadre de la répartition des moyens de la **zone de secours**, nous veillerons à garantir la sécurité à Verviers en assurant un effectif suffisant de pompiers et d'ambulanciers professionnels. De plus, nous nous engageons à une répartition équitable du matériel neuf, en veillant à ce que Verviers ne soit pas désavantagée par rapport aux autres casernes de la zone.

Le **plan général d'urgence et d'intervention** sera entièrement revu, avec des plans particuliers finalisés pour certains risques comme les inondations ou les sécheresses, afin de mieux protéger la population en cas de catastrophe naturelle. Des exercices grandeur nature seront renouvelés pour renforcer la collaboration entre les services de secours, la police et les administrations communales, consolidant ainsi la préparation aux risques éventuels. Une réserve citoyenne des Volontaires de Verviers sera développée pour faire face à des situations de détresse exceptionnelle.

Enfin, il est essentiel de renforcer la collaboration entre la police, l'administration communale et le CPAS, notamment pour la **détection des squats**. Ce partage d'information est crucial pour permettre la détection, la prévention, et la mise en place d'une politique répressive en cas de nuisances ou d'infractions. En matière de squats, bien que la législation ait évolué, la commune doit jouer un rôle clé dans la sécurisation des lieux fréquentés par les squatteurs susceptibles de poser des problèmes, et dans la communication avec les propriétaires de bâtiments privés, avec l'application de mesures contraignantes si nécessaire.

Vitesse : Ras-le-Bol des Dangers sur Nos Routes !

Au cours de la mandature, nous installerons au moins **dix radars fixes** sur le territoire communal en répondant à tous les appels du marché régional. Les premières implantations concerneront la rue Haute Crotte, le Boulevard de Gérarchamps, et la rue de Franchimont, où les demandes sont déjà en cours. Les radars déjà acquis seront implantés rue Jean Kurtz et à la Bouquette. Par ailleurs, nous systématiserons l'installation de **dispositifs ralentisseurs de vitesse dans tous les projets de rénovation de voiries** de la Ville et de la Région, contrairement à la pratique actuelle. La **sécurisation des abords de tous les établissements scolaires** du territoire communal sera également une priorité.

Une ville agréable à vivre

Notre ville n'est pas une poubelle !

La propreté publique est un enjeu crucial pour notre commune !

Pour répondre efficacement à cette problématique, il est essentiel **de mener une réflexion citoyenne sur l'organisation de la collecte des déchets et sa tarification**, avec pour objectif une réduction du forfait dans le premier règlement taxe de la mandature.

La **création de brigades spéciales anti-incivilités** est également une priorité. Ces brigades veilleront en permanence à lutter contre les dépôts clandestins et les incivilités, notamment en opérant des prises en flagrant délit, y compris les week-ends et en soirée. Pour renforcer cette démarche, de nouvelles caméras, moins coûteuses et plus malléables, seront déployées pour la Zone de Police, et les fouilles des dépôts seront intensifiées pour trouver des preuves contre les auteurs. De plus, il sera exigé d'Intradel le **remplacement de tous les conteneurs collectifs défectueux**, tout en offrant la possibilité à un plus grand nombre de personnes de passer aux conteneurs individuels.

Le règlement taxe sera modifié pour permettre la facturation de l'enlèvement des dépôts aux auteurs en plus de l'amende, et la pression sera maintenue via huissier pour le paiement des amendes en cas de délinquance environnementale, y compris chez les personnes insolvables. Afin de diversifier les sanctions, il sera prévu dans le règlement général de police la possibilité de **remplacer le paiement de l'amende par des heures de travail d'intérêt général dédiées au nettoyage**.

Le système de **nettoisement de l'espace public** sera revu, avec un recours aux services de la Ville pour la semaine sur l'intégralité du territoire, et au privé le week-end, également sur tout le territoire, contrairement au fonctionnement actuel qui se limite au centre. Par ailleurs, dix personnes supplémentaires seront embauchées via le CPAS pour renforcer les équipes de nettoyage et d'entretien des espaces verts.

Une attention particulière sera portée à la **lutte contre le manque d'entretien et la végétation excessive, tant sur le domaine public que privé**. De nouvelles poubelles publiques, mieux adaptées au tri des déchets, seront installées, mais jamais devant les commerces. En ce qui concerne les logements collectifs de LogiVesdre, des dispositifs spécifiques internes pour les déchets seront mis en place afin d'éviter l'amoncellement de conteneurs sur la voirie, et la propreté à l'intérieur de ces immeubles sera surveillée de près. De plus, la sécurisation des espaces publics appartenant à LogiVesdre sera renforcée.

Pour encourager la propreté publique, plusieurs **actions de sensibilisation** seront proposées. Il s'agira notamment de campagnes de communication régulières pour informer et sensibiliser les citoyens sur l'importance de maintenir leur environnement

propre, avec un accent particulier sur les jeunes générations à travers des programmes éducatifs dans les écoles.

Des événements ciblés par quartiers tels que des journées de nettoyage collectif pourront être organisés, en collaboration avec les associations locales, les commerçants, pour renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité envers l'espace public.

Parking Repensé : Vers une Vision Moderne

La pérennisation de **l'heure de stationnement gratuite** sera maintenue, et nous développerons un système de gestion du **parking simple, sans scan-car** ni horodateurs avec encodage de plaque. Une large consultation de la population sera menée en début de mandature par le nouvel Échevin de la Mobilité pour concerter sur d'éventuelles extensions de la zone bleue ou de la zone payante. Nous prévoyons la **systématisation des parkings paysagers et perméables** dans les projets de la Ville et dans les permis. Concernant **la rue de Hodimont**, nous refuserons sa piétonisation, mais nous la réaménagerons pour garantir la séparation des espaces entre les étalages, les trottoirs, et les places de stationnement, qui ne pourront pas être supprimées.

Une mobilité innovante

Le plan de mobilité sera repensé sur la base du concept de « Ville du ¼ d'heure », en développant un maillage permettant d'accéder aux fonctions urbaines en **15 minutes** à pied ou à vélo, dans des infrastructures de qualité, telles que les lieux de culture, de commerce, de sport, la gare, les espaces verts ou les lieux de travail.

Nous tracerons également des **places réservées aux riverains** dans les zones bleues et payantes. Nous voulons créer un centre-ville où chaque habitant peut répondre à ses besoins quotidiens, que ce soit en matière de santé, d'éducation, de commerce ou de loisirs, sans avoir à parcourir de longues distances. En favorisant une mobilité douce et en repensant l'organisation des espaces, nous contribuerons à une meilleure qualité de vie, à la réduction des émissions de carbone, et à un dynamisme local renforcé.

Pour améliorer la praticabilité de tout le territoire communal pour **les piétons**, nous n'utiliserons plus que des pavés totalement plats et drainants dans tous les chantiers à venir, ou nous placerons des revêtements lisses qui permettent une **circulation optimale des personnes à mobilité réduite**.

Nous **prioriserons** au niveau budgétaire **les travaux de réfection de voiries et de trottoirs** avant d'engager de nouveaux grands projets. De plus, nous **créerons** plus de **passages piétons**, contrairement à la politique actuelle qui vise à les réduire, et nous les sécuriserons. Nous mènerons également à bien les **projets de voiries résilientes**, garantissant des espaces larges pour les piétons et plus de végétation. . Certaines rues seront mises en sens unique pour libérer de l'espace pour les pistes cyclables et le stationnement.

La mobilité en centre-ville sera réorganisée en créant un véritable pôle multimodal à la Gare centrale. Ce projet inclura la création d'une véritable **gare des bus** avec des quais de chargement et de déchargement rue d'Ensival, ainsi que **la transformation du parvis** en espace public permettant un meilleur accès piéton et cycliste, notamment en rétablissant les escaliers du parvis. Le parking des bus sera déplacé à l'arrière de la gare pour mettre fin à la situation actuelle, dangereuse et chaotique, marquée par des croisements incessants entre les piétons et les bus, ainsi que par des intrusions permanentes de voitures dans des zones non-autorisées.

Nous développerons un **meilleur réseau de bornes de rechargement** pour les véhicules électriques en zone urbaine et encouragerons le développement de stations de rechargement rapide. De plus, nous mettrons en œuvre la procédure permettant de placer des câbles de rechargement dans le trottoir pour les citoyens qui en feront la demande.

Nous nous engageons à **moderniser la mobilité interne** en développant des infrastructures de transport efficaces, écologiques et accessibles à tous. Cela inclut l'extension des réseaux de transport en commun, l'amélioration des pistes cyclables, et la **promotion de modes de déplacement doux** comme la marche à pied. En facilitant les déplacements quotidiens, nous réduirons le nombre de véhicules sur les routes, les émissions de carbone, et améliorerons la qualité de vie de nos citoyens. Nous développerons toutes **les continuités cyclables en lien avec la Vesdrienne** et renforcerons les liaisons avec les communes voisines. Nous lancerons des appels d'offres pour développer un **réseau de vélos électriques partagés en libre-service, en collaboration avec Dison et Limbourg**.

Par des actions telles que la **création d'un événement "Tous en Ville à Pied"**, nous encouragerons les habitants à redécouvrir leur ville en laissant de côté leurs véhicules motorisés le temps d'une journée. Cet événement festif et participatif vise à la promotion de la marche comme moyen de déplacement convivial et écologique, tout en mettant en valeur les commerces locaux, les espaces publics, et le patrimoine urbain.

Nous souhaitons développer davantage et **promouvoir des plateformes de covoiturage local** pour encourager une mobilité plus durable et solidaire. Ces plateformes faciliteront la mise en relation des habitants, permettant de partager leurs trajets quotidiens, réduire les coûts de transport, et diminuer les émissions de CO₂. En favorisant le covoiturage, nous contribuerons à désengorger la circulation, renforcerons les liens sociaux, et ferons un pas de plus vers une commune écoresponsable.

Faire revivre le centre-ville : une nécessité !

Pour un rebond du centre-ville

Pour **revitaliser le centre-ville**, il est crucial d'activer de manière cohérente plusieurs pôles de développement stratégiques.

Parmi eux, la valorisation des anciens sites H&M et Vidéosquare s'avère essentielle. En réalisant un projet d'envergure qui associe des rez-de-chaussée commerciaux de grande taille, des bureaux et des logements neufs, tels que prévus dans le compromis de vente, nous pourrions attirer des enseignes commerciales majeures. Ces dernières viendront s'installer dans des espaces rénovés, contribuant ainsi à **rendre le centre-ville plus attractif sur le plan commercial**.

Le site Belgacom constitue un **autre pôle de développement** clé, avec un potentiel de création de logements neufs de qualité et de services qui permettront de ramener des habitants dans le centre-ville. De plus, l'ancien GB situé rue du Collège doit être valorisé dans le cadre d'une rénovation globale du bloc, incluant le parking et l'amélioration de l'enveloppe extérieure. Cela pourrait inclure la création de logements ou de bureaux dans les derniers étages du parking. L'ancien C&A, quant à lui, présente une opportunité pour encourager la construction d'un nouveau bâtiment alliant commerces de grande taille et logements, avec une hauteur comparable à celle du bâtiment du CPAS.

Sur le **plan du commerce et du développement économique**, notre objectif est de démarrer la mandature en nous mobilisant pour l'attractivité du centre-ville à travers un **Plan d'action choc pour le commerce**. Ce plan inclut la problématique de l'inadéquation du précompte immobilier pour les bâtiments commerciaux dans l'hyper-centre. Nous envisageons de mener une **expérience pilote de révision du précompte immobilier** dans une artère du centre-ville, telle que la Place Verte, la rue de l'Harmonie, ou la rue du Brou, où il apparaît que ce dernier n'est plus en phase avec la réalité économique actuelle.

En parallèle, il est essentiel **d'accompagner les anciennes rues ou quartiers ayant perdu leur vocation commerciale** vers de nouvelles fonctions urbaines. Cela passera par un renforcement de l'offre commerciale de centre-ville, qui doit être de qualité, différenciée et complémentaire à celle de la zone commerciale périphérique. Nous devons également favoriser l'émergence d'écosystèmes d'excellence et d'innovation autour des métiers d'art dans les espaces disponibles, tout en encourageant l'appropriation citoyenne des espaces publics, notamment des places du centre-ville, grâce à un aménagement spécifique de qualité.

Le **développement d'animations** continues dans les **zones piétonnes et sur les places**, ainsi que l'amélioration de l'offre résidentielle du centre-ville pour répondre à la demande potentielle du marché, sont également des priorités. Nous devons saisir toutes les opportunités pour développer des espaces verts en centre-ville, en particulier sur les sites où des bâtiments ont été détruits par les inondations.

Par ailleurs, il est important de clarifier, via un contrat de gestion avec Verviers Ambitions, les moyens humains, techniques et financiers alloués à la gestion quotidienne du centre-ville, ainsi que les missions spécifiques à assurer. Verviers Ambitions doit devenir une véritable **cellule d'accueil et d'accompagnement pour tous les entrepreneurs** souhaitant développer leur projet en centre-ville, notamment à travers la gestion des maternités commerciales de la Ville.

Le développement de la notoriété et l'enrichissement de l'image de la ville sont des axes essentiels, tout comme la priorité donnée à une localisation urbaine des services plutôt qu'en périphérie. Nous devons également améliorer la relation avec les habitants et usagers à travers des outils d'information et de communication innovants, tout en garantissant la propreté et la sécurité des zones commerçantes.

Pour soutenir cette dynamique, nous envisageons la création, via un opérateur, **d'une halle coopérative ou d'une market house en centre-ville**, ainsi qu'une régulation stricte du développement commercial en périphérie. Il est aussi crucial de développer une véritable différenciation commerciale du centre-ville en encourageant l'installation de commerces nouveaux et originaux, en créant des **magasins éphémères et partagés** dans les cellules appartenant à la Ville, et en développant des baux de rénovation pour réactiver les rez-de-chaussée commerciaux en mauvais état.

En outre, **la création de maternités commerciales** dans les bâtiments réhabilités par la Ville permettra de soutenir le **lancement de nouveaux commerces de qualité** en hypercentre. Le nouvel incubateur de start-up prévu dans le bâtiment de la Ville rue Coronmeuse viendra succéder au hub créatif, tandis que des points de collecte des déchets enterrés spécifiques pour les commerçants et l'HORECA seront mis en place.

Enfin, nous accompagnerons la **reconversion des rez-de-chaussée** qui ne seront plus commerciaux dans certaines rues, tout en soutenant la mutation de la galerie des 2 places pour y attirer plus d'espaces de bureaux. Une solution rapide sera également recherchée pour l'achat des terrains de l'ancien Printemps et de la rue Spintay, en vue de développer les aménagements résilients du mini master-plan et d'encourager le développement d'un projet mixte d'envergure par le secteur privé sur le site des anciennes galeries Voos.

Il est également essentiel d'appliquer rigoureusement les règlements et les dispositions urbanistiques pour les commerces nuisibles. Certains commerces sur notre territoire ne respectent pas les réglementations en vigueur pour l'ouverture d'un commerce. Afin de garantir une uniformité et des commerces de qualité, le PS-IC propose d'appliquer strictement tous les dispositifs de manière répressive. Nous avons le **devoir de faire respecter ces règles et d'assurer la bonne conduite des activités commerciales**, afin de mettre un terme à l'anarchie.

Verviers, Ville Résiliente

Pour faire de Verviers une **ville pilote en matière de reconstruction résiliente suite aux inondations**, il est essentiel de repenser entièrement les espaces situés à proximité de la Vesdre et du Ru de Mangombroux, en s'appuyant sur le projet "**Laboratoire Vesdre**". Ce projet vise à transformer ces zones en modèles de résilience urbaine, en intégrant des concepts innovants et durables pour la gestion des risques liés aux inondations.

La végétalisation massive de la ville constitue un autre volet clé de cette transformation. En particulier, l'ancien site Citymall ainsi que les berges dans les zones sinistrées seront réaménagées pour **créer des espaces collectifs résilients**. Cette réappropriation des berges favorisera la création de lieux de rencontre et de détente, tout en renforçant la résilience urbaine face aux futures catastrophes naturelles.

Dans le cadre du **plan canopée**, nous nous engageons à planter un grand nombre d'arbres pour améliorer la gestion des eaux pluviales, atténuer les îlots de chaleur urbains, capter le CO², et préserver la biodiversité. Ce plan permettra également **d'embellir le paysage urbain tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique**. La végétalisation s'étendra aussi aux cours des écoles et aux emplacements d'arbres absents dans les zones existantes, afin de maximiser les bénéfices écologiques et esthétiques pour toute la communauté.

L'application du principe de vigilance urbaine sera essentielle dans les nouveaux projets, avec une attention particulière à la **limitation de l'artificialisation des sols**. En misant sur la régénération urbaine plutôt que la périurbanisation, nous pourrions créer des espaces de vie plus durables et mieux adaptés aux besoins actuels. La **désimperméabilisation des espaces publics** dans tous les nouveaux projets de travaux sera également prioritaire, avec un arrêt du recours aux pavés impraticables pour faciliter la gestion des eaux et améliorer l'accessibilité.

Le **développement de nouveaux espaces verts** et de lieux de rencontre s'inscrira dans cette stratégie globale, offrant aux habitants des environnements propices à la détente et à la convivialité. Ces espaces verts contribueront à la qualité de vie en ville tout en renforçant les écosystèmes locaux.

En matière d'énergie, nous encouragerons le **développement de communautés d'énergie renouvelable et de communautés d'énergie citoyenne** en partenariat avec ORES dans les nouveaux projets immobiliers. Ces initiatives viseront à favoriser l'autoconsommation collective et la passivité énergétique des bâtiments, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles et les coûts pour les résidents.

La **géothermie** représente une autre opportunité pour renforcer la durabilité énergétique en centre-ville. Sur la base des subsides obtenus, nous développerons cette technologie, tout en explorant d'autres forages pour répondre à de futurs appels à subsides. Parallèlement, nous accompagnerons la **rénovation énergétique des bâtiments** privés via

le guichet énergie, en mettant particulièrement l'accent sur les bâtiments jugés insalubres ou non conformes.

Enfin, la création d'un **réseau de chaleur urbain** à partir du site Intervapeur est envisagée. Ce projet permettra de proposer une nouvelle offre d'énergie sur Verviers-Est, attirant ainsi entreprises, services, et habitat de qualité dans cette zone

Le développement durable et la lutte contre la précarité énergétique constituent des enjeux majeurs pour notre commune. En combinant ces deux objectifs, nous visons à créer un cercle vertueux qui profitera tant aux habitants qu'à l'environnement. L'amélioration de l'efficacité énergétique des logements, en particulier pour les foyers précaires, permettra de **réduire les inégalités énergétiques et d'améliorer la qualité de vie**. Des ateliers de sensibilisation à la sobriété énergétique seront organisés pour promouvoir des habitudes de consommation responsables et économes, réduisant ainsi les dépenses énergétiques.

La réhabilitation des quartiers selon les principes du développement durable, incluant les populations vulnérables, est également une priorité. Cela pourrait se traduire par la construction **de logements sociaux à haute performance énergétique**, favorisant ainsi la mixité sociale et l'inclusion.

Au vu des normes européennes en matière des PEB dans les logements qui rentreront en vigueur à partir de 2033 (PEB E minimum), le PS-IC propose de mettre en place une **plateforme locale de rénovation énergétique** pour nous aider à accompagner les propriétaires à entreprendre des travaux d'amélioration énergétique dans leurs bâtiments. Le travail devra se dérouler par périmètre.

En somme, notre approche du développement durable et de la lutte contre la précarité énergétique repose sur une stratégie globale, impliquant des actions concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique des logements, des campagnes de sensibilisation pour changer les comportements, et la création d'espaces de vie durables et inclusifs.

Une Ville qui appartient à ses habitant.e.s

Pour une urbanisation intelligente

Le concept de "**ville relationnelle**" se concentre sur l'aménagement urbain pour favoriser les interactions humaines et renforcer les liens sociaux. Cette vision de ville relationnelle vise à bâtir un tissu urbain dynamique où chacun trouve sa place au sein de la communauté. C'est cette philosophie qui sous-tendra notre vision afin de créer des espaces publics conviviaux et des quartiers mixtes qui encouragent les échanges entre les habitants, **améliorant ainsi la qualité de vie**.

Il est essentiel de créer des espaces accueillants et esthétiques aux **entrées de ville** qui donnent une première impression positive aux visiteurs. Cela peut être réalisé par l'aménagement de zones paysagères, la plantation d'arbres et de fleurs, et l'installation de mobilier urbain moderne. L'ajout de signalétique claire, de sculptures ou d'œuvres d'art locales peut également valoriser l'identité de la ville. De plus, l'intégration de commerces, de services de proximité et de zones piétonnes peut dynamiser ces espaces tout en assurant un accès facile et fluide à la ville.

Il est impératif de **freiner les constructions excessives dans les villages**. Pour cela, nous envisageons de repenser les plans de secteur, notamment en réduisant l'étendue de certaines Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC). Cette révision du Schéma d'Orientement Local (SOL) permettra de mieux encadrer l'aménagement des villages, en veillant à préserver les espaces verts et à limiter l'urbanisation incontrôlée.

Pour **simplifier le traitement des dossiers d'urbanisme**, nous mettrons en place une politique moins punitive, laissant plus de place aux aspirations des citoyens et investisseurs qui souhaitent transformer ou construire leurs biens. Nous concentrerons nos efforts sur les infractions urbanistiques sérieuses, encouragerons la gestion interne des eaux, et favoriserons les constructions durables. Nous serons particulièrement **attentifs à encourager les constructions de nouveaux logements en centre-ville**, tout en étant extrêmement parcimonieux sur les projets d'urbanisation en périphérie. En outre, nous refuserons l'urbanisation de la ZACC de Rouheid pendant toute la mandature.

Nous regrouperons les services administratifs de la Ville au sein du Grand-Bazar entièrement rénové, transformé en une **cité administrative moderne avec un accueil amélioré pour les citoyens et un meilleur environnement de travail pour les agents**. Les bâtiments communaux libérés suite à ce déménagement seront valorisés pour la création de logements, avec la condition que 10% de ces projets soient des logements publics.

Pour garantir une gestion responsable et prudente des ressources publiques, toute décision relative à la **construction d'un nouvel hôpital sera précédée d'un audit financier détaillé**. Cet audit évaluera la soutenabilité du projet en se basant sur des paramètres de recettes réalistes afin d'éviter tout engagement financier irréaliste ou démesuré. Nous nous engageons fermement à ne pas demander au personnel du CHR de faire des efforts

financiers supplémentaires pour soutenir un projet d'envergure disproportionnée. Tant que la construction d'une nouvelle infrastructure n'est pas pleinement justifiée et certaine, nous **maintiendrons les investissements nécessaires pour les infrastructures existantes** afin d'assurer leur bon fonctionnement et leur adéquate gestion.

En parallèle, **nous défendons avec détermination la rénovation du Palais de Justice et nous veillerons à ce que l'activité judiciaire reste ancrée à Verviers**. Cette démarche est essentielle pour préserver l'accès aux services judiciaires pour nos citoyens et pour maintenir l'importance de notre ville en tant que centre judiciaire régional. De plus, nous nous engageons à soutenir la reconstruction de la prison, en mettant en place les moyens nécessaires pour garantir une infrastructure moderne et fonctionnelle, en adéquation avec les normes actuelles et les besoins de notre communauté. Ces initiatives sont cruciales pour le développement harmonieux et durable de Verviers, tout en renforçant notre engagement envers la justice et la sécurité publiques.

Le droit à un logement décent

Le **droit au logement** est un droit fondamental que le PS-IC de Verviers s'engage à défendre et à renforcer. Dans un contexte de pénurie de logements et de hausse des loyers à Verviers, il est impératif que la politique publique joue un rôle actif pour réguler le marché immobilier. Nous présentons ici nos propositions pour une politique de logement ambitieuse et juste.

Pour une **fixation plus équitable des loyers**, nous promouvoir l'utilisation de la grille indicative des loyers. Cette grille servira de référence pour les citoyens, afin d'encourager une tarification juste et transparente sur le marché locatif. Nous projetons également de **développer des logements d'utilité publique sous la gestion de Logeo**. Ces logements garantiront une maîtrise des loyers, rendant ainsi les habitations accessibles à tous, quel que soit leur niveau de revenu.

Pour les **jeunes ménages**, nous mettrons en place des **logements-tremplin à loyers modérés**. Ces logements permettront aux jeunes de s'installer durablement à Verviers, avec la possibilité de se voir rembourser une partie du loyer en cas d'achat immobilier sur le territoire communal.

Nous continuerons à **soutenir l'Agence Immobilière Sociale (AIS)** en renforçant les partenariats existants. Cette démarche permettra de développer des logements intergénérationnels et de transit, particulièrement pour les personnes en phase d'expulsion ou en perte de logement. L'initiative **Housing First**, qui vise à réinsérer les personnes sans-abri via un accès direct au logement, restera une priorité. Nous renforcerons également le service Habitat Accompagné pour soutenir les locataires menacés d'expulsion, en leur offrant des solutions de relogement durable.

Pour améliorer les conditions de vie des locataires, nous développerons des primes d'amélioration. Ces primes contribueront à l'élévation des standards de confort et de sécurité dans les logements.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec la Région wallonne, la SWL, LOGIVESDRE, LOGEO, le DUS et les APL pour **garantir une politique du logement cohérente et efficace**. Cette collaboration sera axée sur la qualité de vie des habitants de Verviers.

La mise en œuvre du droit au logement est cruciale. Nous enclencherons des procédures d'expulsion pour les ménages occupant des logements déclarés inhabitables, conformément aux articles 13ter et 200bis du Code wallon de l'Habitation durable. Par ailleurs, nous intensifierons les **sanctions** administratives communales et régionales **à l'encontre des propriétaires louant des logements insalubres**, ainsi qu'à l'encontre des locataires les occupant, grâce à la mise en place d'un agent constatateur.

Nous recenserons et réintégrerons les biens inoccupés, y compris les étages vacants au-dessus des commerces, dans le marché locatif. En six ans, nous ambitionnons de **remettre en conformité et sur le marché 1 000 logements répondant aux normes de salubrité, sécurité et santé**. Nous poursuivrons également la suppression des petits logements trop exigus, en partenariat avec les services d'urbanisme, pour réduire la concentration de logements de petite taille dans certains immeubles.

Pour lutter contre l'inoccupation, nous mènerons **un recensement systématique des immeubles inoccupés** et appliquerons la taxe afférente afin de remettre environ 500 biens sur le marché locatif. De plus, nous saisissons les opportunités offertes par les appels à projets de la Région wallonne pour ancrer durablement les initiatives communales.

Nous **poursuivons la lutte contre l'inoccupation des logements** par la réquisition douce, tout en combattant les logements insalubres. Les marchands de sommeil seront systématiquement poursuivis en justice pour s'assurer que les logements respectent les normes de qualité.

Nous encouragerons les grands investisseurs à allouer jusqu'à 10 % de leurs projets immobiliers de plus de 100 **logements à des loyers modérés**. Cette mesure permettra de diversifier l'offre de logements et de garantir l'accès à des habitations abordables.

Enfin, nous **viserons la création de 2 000 nouveaux logements privés** entre 2024 et 2030. Cet effort est destiné à répondre à la demande croissante, à limiter la hausse des loyers et à favoriser la mixité sociale dans notre commune.

Prioriser le **développement résidentiel en centre-ville**, tout en respectant les études d'inondation pour garantir une urbanisation durable et sécurisée. En consolidant et en étendant ces initiatives, le PS de Verviers s'engage à garantir à chaque citoyen un accès à un logement décent, sécurisé et abordable. Nos projets de développement résidentiel en centre-ville seront guidés par une cartographie stratégique, permettant une revitalisation urbaine équilibrée et en phase avec les besoins locaux.

Petite enfance

Dans un contexte où la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est de plus en plus difficile, le PS-IC de Verviers s'engage à renforcer et élargir l'offre des crèches ainsi que le soutien à la jeunesse, en proposant des mesures concrètes et adaptées aux besoins des familles.

Pour répondre à la demande croissante, nous proposons **d'augmenter significativement le nombre de places disponibles dans les crèches de Verviers**. Cette augmentation se fera par la construction de nouvelles structures et l'extension des crèches existantes, notamment celles qui occupent des bâtiments communaux. Cela permettra de réduire les listes d'attente et d'offrir une solution adaptée aux parents qui cherchent des places pour leurs enfants.

Le secteur de la petite enfance est confronté à de nombreux défis. Pour y répondre, nous nous engageons à **soutenir les crèches associatives reconnues et subsidiées par l'ONE**. Les crèches répondant aux critères de qualité définis par la Ville pourront bénéficier de subventions supplémentaires, ce qui contribuera à renforcer leur capacité d'accueil et à maintenir un haut niveau de service.

Pour que chaque famille puisse bénéficier d'un accueil de qualité pour ses enfants, nous mettons en place **un système de tarification dégressif basé sur les revenus des ménages**. Ce dispositif permettra de rendre les crèches accessibles à tous, indépendamment des ressources financières, et garantira une égalité des chances dès le plus jeune âge.

Nous **soutenons la création d'une crèche inclusive en plein centre de Verviers**, dédiée à l'accueil des enfants porteurs de handicaps. Cette structure offrira un accompagnement spécialisé et permettra à tous les enfants, quelles que soient leurs capacités, de bénéficier d'un cadre adapté à leurs besoins.

Nous veillerons à ce que les nouvelles crèches soient exemplaires en matière d'écologie, en utilisant des matériaux durables, en gérant de manière responsable les énergies et en intégrant des espaces verts. De plus, nous encouragerons les crèches à proposer des repas bio et locaux, alignés avec notre engagement pour une alimentation saine et durable.

Le Futur de nos enfants

Dès le début de la mandature, nous établirons un **plan d'investissements ambitieux à six ans pour les écoles communales**, en étroite concertation avec les directions d'établissement. Ce plan vise à moderniser, sécuriser, et enrichir l'infrastructure scolaire afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales pour tous les élèves.

Le plan d'investissements comprendra plusieurs projets majeurs. Tout d'abord, la reconstruction d'une toute **nouvelle école à Ensival** sera réalisée avec des subsides déjà obtenus, répondant ainsi aux besoins croissants de cette zone.

Nous procéderons également à une rénovation complète et au regroupement des implantations pour **l'école Maurice Heuse**, pour laquelle les subsides ont également été confirmés. Le **Conservatoire** bénéficiera d'une rénovation intégrale, tandis que **l'Académie des Beaux-Arts** verra son dossier de subside actuellement en préparation. Par ailleurs, l'agrandissement de **l'école du Centre** a également été financé.

Nous procéderons à la **rénovation énergétique** des **écoles** de **Hodimont** et de **Lambermont** pour améliorer leur efficacité énergétique. **L'amélioration des infrastructures** des écoles de **Stembert-Centre**, du **Nord** et de **Petit-Rechain** sera également une priorité, tout comme la **désimperméabilisation des cours des écoles communales**, la rénovation des sanitaires de tous les établissements, et la sécurisation des abords pour lutter contre la vitesse excessive et le stationnement sauvage.

Afin de maintenir **un niveau de qualité de notre enseignement** et pour faire face à la pénurie, les règles relatives à la nomination des enseignants seront revues. Nous porterons également une attention particulière aux jeunes enseignants qui débutent dans le métier. Nous souhaitons également procéder à l'engagement **d'un référent nature et environnement** qui accompagnerait les écoles dans différents projets.

Nous nous engageons à prendre en compte les troubles de l'attention et besoins spécifiques dans nos écoles en adoptant des approches **pédagogiques adaptées et inclusives**. Cela inclut la formation des enseignants, l'aménagement d'espaces d'apprentissage calmes et flexibles, et la mise en place de stratégies différenciées, en partenariat avec le pôle territorial de Maurice Heuse. En collaborant avec les familles et les professionnels de santé, nous visons à offrir un environnement scolaire où chaque élève peut s'épanouir et réussir.

Nous lutterons également contre la **déscolarisation** et le **harcèlement scolaire** en créant un environnement éducatif sécurisant et inclusif. Nous mettrons en place des dispositifs de prévention, de détection précoce et d'intervention rapide pour soutenir les jeunes en difficulté. Le renforcement de la formation du personnel éducatif et la promotion d'une culture de respect et de solidarité seront essentiels pour assurer une scolarité sereine et continue pour chaque enfant.

Nous **créerons une cuisine centralisée** permettant à toutes les écoles de **proposer des repas chauds et de qualité**. Ce projet s'inscrit dans les appels de la Fédération Wallonie-

Bruxelles pour les repas gratuits, en collaboration avec une intercommunale incluant le CHR et plusieurs communes partenaires. Par ailleurs, nous réaffirmerons notre soutien aux écoles communales en **améliorant l'accueil extra-scolaire** par le recrutement, la formation, et l'encadrement du personnel, tout en adaptant les règles de recrutement aux pénuries d'enseignants.

Pour lutter contre l'appauvrissement de notre population, nous devons absolument augmenter le taux de diplômés, en mettant l'accent sur l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS). **Nous investissons dans les écoles des devoirs** et les **programmes de remédiation** pour soutenir cette ambition. La promotion des métiers qualifiants sera également renforcée à travers des salons de l'emploi et des campagnes de sensibilisation dans les écoles.

Nous soutiendrons le **développement de l'offre de formation à Verviers**, notamment en faisant avancer le projet d'extension de l'IFAPME sur le site City-station, rue de Limbourg, et en améliorant l'offre du FOREM. Nous souhaitons également **développer un campus inter-réseaux** sur le campus de la Province de Liège, rassemblant les hautes écoles de la ville et établissant une antenne de l'Université de Liège à Verviers. Ce projet visera à diversifier et **revaloriser l'enseignement supérieur** en offrant une large gamme de formations sur un site bien desservi par les transports en commun, à proximité de la gare et avec des espaces à construire.

En somme, notre objectif est de bâtir un système éducatif qui non seulement répond aux besoins actuels, mais anticipe également les défis futurs, en veillant à ce que chaque élève puisse bénéficier d'une éducation de qualité, dans un environnement sûr et inclusif.

Des endroits pour nos jeunes !

À Verviers, nous reconnaissons l'importance cruciale **de la jeunesse en tant que moteur de notre société**. Les jeunes ne sont pas simplement l'avenir, mais des citoyens à part entière, avec des idées, des projets et des besoins spécifiques. Notre engagement est de les écouter, de les soutenir et de leur offrir les moyens de s'épanouir pleinement, en partenariat avec les associations locales.

Pour répondre aux besoins de nos jeunes, nous nous engageons à améliorer et à développer les structures qui leur sont dédiées. Nous continuerons à investir massivement dans la **création et la rénovation de nos maisons des jeunes**, afin que chaque quartier majeur de Verviers – Hodimont, Pré-Javais, Linaigrettes, Peltzer et Recollet – dispose de sa propre maison des jeunes, un espace essentiel pour l'expression, la créativité et l'engagement des jeunes.

Nous savons que la **réussite scolaire** est un pilier de l'avenir de nos jeunes. C'est pourquoi nous créerons **des salles de blocus** adaptées, où les étudiants pourront étudier dans un environnement propice à leur réussite. De plus, nous avons l'ambition de développer un campus inter-réseaux sur notre territoire, afin de renforcer l'offre d'enseignement supérieur à Verviers. Cela inclut également la revalorisation de l'enseignement qualifiant en

partenariat avec la Région, et le maintien de liens étroits avec l'université de Liège pour décentraliser une antenne universitaire à Verviers.

La culture et les loisirs sont également des éléments essentiels pour le développement harmonieux de nos jeunes. Nous créerons **un événement fédérateur, une véritable "Fête de la Jeunesse"**, pour présenter toutes les activités et initiatives qui leur sont destinées. Ce sera l'occasion de renforcer les partenariats entre les acteurs du secteur jeunesse sur le territoire, et de créer une carte interactive pour identifier toutes les structures "jeunesse" de Verviers. . Dans ce cadre, nous organiserons un événement urbain intergénérationnel pour permettre à chacun de découvrir et de s'appropriier les espaces publics.

Dans un souci d'accessibilité et d'inclusion, nous développerons des **loisirs** spécifiquement adaptés à cette tranche d'âge et nous améliorerons qualitativement les **stages**, en collaborant avec différents opérateurs de la jeunesse pour offrir des stages sur mesure. Pour faciliter l'accès à la culture, nous démystifierons celle-ci en favorisant l'ouverture des lieux culturels aux enfants et aux étudiants, en élargissant l'offre culturelle.

Nous voulons également **faciliter la création de projets par les jeunes**, en créant une "cellule contact" pour favoriser les interactions entre les jeunes, les associations et autres entités qui peuvent les soutenir. Enfin, nous donnerons aux jeunes l'opportunité de s'investir directement dans la création de projets au sein de leurs écoles, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et leur engagement envers leur communauté.

Nous croyons en l'innovation et en l'adaptation aux **nouvelles technologies**. C'est pourquoi nous soutiendrons des activités liées au gaming, un secteur en pleine expansion chez les jeunes, et nous mettrons à disposition du Wifi urbain pour assurer une connectivité optimale.

Nous créerons, via un partenariat public/privé, une auberge de jeunesse sur notre territoire, offrant ainsi un espace supplémentaire pour l'épanouissement de nos jeunes.

Le projet du Parc Peltzer et de la **Maison des Jeunes, des Associations et des Citoyens (MAJAC)** incarne notre ambition de fournir à la jeunesse et au monde associatif un espace moderne et accessible.

Le Parc Peltzer deviendra un centre névralgique pour la jeunesse et le tissu associatif de Verviers. Avec des installations modernes, ce lieu sera un point de rencontre où les jeunes pourront accéder à toutes les informations et opportunités nécessaires pour s'engager activement dans la vie communautaire. L'inclusivité est au cœur de ce projet. **L'intégralité du site sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)**, garantissant que chaque citoyen, sans distinction, puisse profiter des installations.

La MAJAC sera équipée d'une grande salle polyvalente de 180 m², avec un bar et une cuisine semi-professionnelle, ainsi que de 7 autres salles de tailles variées pour accueillir des réunions, ateliers ou conférences. Une terrasse attenante permettra d'organiser des événements extérieurs dans un cadre convivial et sécurisé.

Le projet inclut une **plaine de jeux** moderne, un **parc école** pour l'apprentissage en extérieur, et une piste cyclable, créant ainsi un espace de vie et de loisirs dynamique pour les jeunes et les familles. En offrant aux citoyens un lieu pour se réunir, échanger et participer activement à la vie communautaire, nous renforçons le lien social et la cohésion au sein de notre commune.

Femmes : Inclusion et Visibilité dans l'Espace Public

L'inclusion des femmes et la défense de leurs droits sont des priorités absolues pour notre commune. Nous nous engageons à **promouvoir l'égalité des genres** à travers la mise en œuvre de politiques ambitieuses qui visent à soutenir l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la société. Cela inclut l'accès équitable à l'emploi, à l'éducation, et à la participation active à la vie publique.

La **protection des femmes victimes de violence** sera un pilier central de notre action. Nous nous engageons à renforcer les services de soutien existants. Des campagnes de sensibilisation seront également déployées pour lutter contre les stéréotypes sexistes et prévenir les violences conjugales et sexuelles.

Nous veillerons également à ce que les **instances décisionnelles de notre commune reflètent la parité**.

Afin de refléter l'importance des femmes dans notre société, nous nous engageons à **accroître leur visibilité dans l'espace public**. Cela inclura la nomination de rues, de parcs et de bâtiments publics en l'honneur de femmes ayant marqué l'histoire ou la vie locale, contribuant ainsi à une reconnaissance durable de leur impact. Nous proposerons également la création de fresques, sculptures, et autres œuvres d'art public célébrant les réalisations des femmes. Cette initiative visera non seulement à honorer les femmes, mais aussi à inspirer les générations futures en **offrant des modèles féminins visibles et valorisés dans l'espace public**.

Notre objectif est de bâtir une commune où les femmes sont pleinement reconnues, respectées, et où leurs droits sont inaliénables. En soutenant l'inclusion, l'égalité des chances, la parité, et la visibilité des femmes, nous nous efforcerons de créer un environnement où chaque femme peut s'épanouir et contribuer librement à la vie communautaire. Nous croyons fermement **que l'égalité des genres est non seulement une question de justice**, mais aussi un facteur clé du développement durable et de la prospérité de notre commune.

Le Sénior, un Citoyen Comme les Autres

Les seniors, loin d'être une charge ou un simple coût pour la société, sont des citoyens à part entière, riches d'expérience et de savoirs accumulés au fil des années. Le vieillissement, processus naturel de la vie, ne doit pas être perçu comme une régression ou une stigmatisation, mais comme une étape où **les seniors continuent de contribuer activement à la société**, que ce soit au sein de leur famille ou dans la sphère associative, sociale, culturelle, politique et intellectuelle.

Pour que les aînés puissent jouer pleinement leur rôle au sein de la communauté, il est essentiel de leur confier un véritable pouvoir d'influence sur les décisions locales. **Les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA)** doivent être dotés de compétences accrues, leur permettant de conseiller et d'accompagner efficacement les autorités locales dans leurs prises de décision.

Le Collège communal devra obligatoirement consulter le CCCA sur toutes les matières relatives aux seniors, garantissant ainsi que leurs voix soient entendues et prises en compte. Chaque année, le CCCA présente un rapport en séance publique du Conseil communal, un événement qui pourrait être ouvert au débat citoyen pour inclure les perspectives des aînés dans le développement communal. Pour assurer leur efficacité, la commune veillera à doter le CCCA des moyens financiers et logistiques nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans une société de plus en plus numérique, il est crucial que les aînés ne soient pas laissés pour compte. PS Intérêts Citoyens s'engage à **lutter activement contre la fracture numérique** en mettant en place un programme global d'équipement, de formation et d'accompagnement des aînés, tant à domicile qu'en maison de retraite. Cela inclura l'accès à des dispositifs numériques adaptés, des formations régulières sur l'utilisation des technologies, et la mise en place de réseaux de bénévoles pour offrir un soutien personnalisé. Nous proposons également **la création d'espaces numériques intergénérationnels** où jeunes et seniors pourraient se rencontrer pour échanger des compétences, réduisant ainsi l'isolement numérique tout en renforçant les liens sociaux.

L'isolement est l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés de nombreux aînés. Pour y remédier, nous mettrons en place un dispositif d'information régulière sur les activités et services disponibles pour les seniors, utilisant divers canaux de communication, y compris les médias locaux, les réseaux sociaux, et des bulletins d'information spécialement conçus pour eux. Les recensements effectués dans le cadre du plan canicule seront systématiquement utilisés pour organiser un suivi régulier à domicile, afin **d'assurer le bien-être des personnes âgées**, particulièrement celles vivant seules. Des aides pratiques, telles que le soutien aux déplacements, l'accompagnement administratif, et l'accès facilité aux soins, seront renforcées pour permettre aux aînés de conserver leur autonomie le plus longtemps possible.

Les échanges entre générations sont essentiels pour une société harmonieuse et inclusive. Nous proposons de **renforcer les relations intergénérationnelles en encourageant les**

interactions entre les aînés et les jeunes au sein des écoles, des maisons des jeunes, et des mouvements de jeunesse. Des programmes spécifiques seront développés pour faciliter ces rencontres, comme des ateliers où les seniors peuvent partager leurs connaissances et compétences avec les jeunes, ou des projets de mentorat où les jeunes aident les aînés à s'adapter aux nouvelles technologies. Nous envisageons également de créer des espaces communautaires où les personnes de tous âges peuvent se retrouver pour participer à des activités communes, telles que des jardins partagés, des clubs de lecture, ou des initiatives de bénévolat.

Pour **promouvoir un vieillissement actif**, nous envisageons d'introduire des programmes où les aînés peuvent s'impliquer dans des projets communautaires, qu'il s'agisse de tutorat scolaire, de participation à des comités de quartier. Nous soutiendrons également le développement de « **Verts & Vifs** » qui propose des activités physiques, intellectuelles et informatiques aux personnes âgées de 50 ans et plus.

Maisons de Repos et de Soins

Les maisons de repos et de soins jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement d'une population vieillissante, tout en assurant une qualité de vie et des soins dignes pour les résidents. Les propositions suivantes visent à moderniser ces établissements, à les intégrer davantage dans la vie locale, et à améliorer la qualité des services offerts. En mettant l'accent sur l'innovation et la personnalisation des soins, la commune peut garantir un cadre de vie respectueux et adapté aux personnes âgées et vulnérables.

Pour améliorer la qualité des soins, la sécurité, et le bien-être des résidents, il est essentiel de **moderniser les infrastructures des maisons de repos et de soins grâce à la technologie**. Par exemple, l'installation d'objets connectés comme des capteurs intelligents dans les chambres pourrait permettre une surveillance discrète et continue du rythme cardiaque ou la détection de chutes, assurant ainsi la sécurité des résidents. Une application familiale pourrait également être développée, permettant aux familles de suivre à distance l'état de santé de leurs proches, de connaître les activités auxquelles ils participent, et de communiquer facilement avec le personnel soignant. Cette transparence renforcerait la confiance des familles et améliorerait la coordination des soins.

La conception de maisons de repos écologiques est une autre priorité. Ces établissements doivent respecter l'environnement tout en offrant des espaces de vie chaleureux et collectifs. Pour ce faire, il est essentiel **d'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments existants**, améliorant ainsi leur efficacité énergétique et réduisant leur empreinte carbone.

En outre, les **partenariats locaux** avec des producteurs pourraient être renforcés pour fournir des **repas sains et équilibrés** aux résidents, tout en soutenant l'économie locale. Cela créerait un cercle vertueux où les maisons de repos contribuent à la vitalité économique de la région tout en offrant des services de qualité à leurs résidents.

La **personnalisation des soins** est essentielle pour répondre aux besoins spécifiques de chaque résident tout en respectant leur dignité et leur autonomie. Un plan de soins individualisé est élaboré pour chaque résident, en consultation avec le résident lui-même, sa famille, et les professionnels de santé. Ce plan permet de respecter les préférences et les besoins individuels, tout en assurant des soins adaptés.

La **formation continue du personnel soignant** est également cruciale. Elle doit inclure des techniques de soins respectueuses de la dignité et de l'autonomie des résidents, y compris les soins palliatifs et les approches non médicamenteuses. En outre, impliquer les résidents et leurs familles dans la gouvernance des maisons de repos, par exemple via un Comité des Résidents et des Familles, garantirait la transparence et améliorerait la qualité des services.

Pour **favoriser l'autonomie des résidents**, des aménagements innovants doivent être conçus, tels que des parcours sensoriels, des jardins adaptés, et du mobilier ergonomique, permettant ainsi aux résidents de maintenir leur indépendance le plus longtemps possible.

De plus, l'ouverture sur le quartier des maisons de repos permettrait de les **intégrer davantage dans la vie locale**. En ouvrant leurs portes pour des événements publics tels que des marchés, des expositions, ou des spectacles, les maisons de repos deviendraient des acteurs à part entière de la vie de quartier. Enfin, un programme de **bénévolat de proximité** pourrait être instauré, où les habitants s'engagent régulièrement pour passer du temps avec les résidents, les accompagner lors de sorties, ou simplement discuter avec eux, renforçant ainsi les liens sociaux et l'inclusion.

En résumé, ces propositions visent à moderniser les maisons de repos et de soins tout en assurant une qualité de vie et des soins dignes pour les résidents. Grâce à l'innovation technologique, à la personnalisation des soins, à l'intégration dans la vie locale, et à la promotion des liens intergénérationnels, la commune peut offrir un environnement sûr, respectueux et inclusif pour les personnes âgées.

Chaque individu doit avoir la possibilité de s'épanouir

Maintenir un environnement où chaque individu a la possibilité de s'épanouir et de contribuer activement à la société est essentiel. Aborder **la lutte contre la précarité** au sein de chaque enjeu crucial permet de contribuer à réduire les inégalités, à prévenir l'exclusion sociale, et à garantir à chacun une vie digne.

De plus, il permet à la commune de mobiliser efficacement ses ressources pour soutenir les populations en difficulté, favorisant ainsi un développement harmonieux et solidaire.

L'accès aux services essentiels est un droit fondamental qui doit être garanti à tous les citoyens, notamment les plus vulnérables. Pour cela, il est crucial de maintenir des points **d'accueil physique** obligatoires, où les usagers peuvent être accompagnés dans leurs démarches. Les pouvoirs publics ont la responsabilité de prévoir cet accompagnement, en particulier pour les personnes rencontrant des difficultés, qu'elles soient liées à des compétences numériques insuffisantes ou à des barrières linguistiques.

Afin de **combler la fracture numérique** et d'assurer un accès équitable aux services, il est nécessaire de renforcer la mise à disposition d'outils numériques accessibles gratuitement à tous. Ces outils doivent être disponibles dans des lieux publics tels que les bibliothèques, les maisons de jeunes et les maisons de repos, permettant ainsi à chacun d'accéder aux services en ligne sans frais supplémentaires.

Parallèlement, il est essentiel de **soutenir l'acquisition et le développement de compétences numériques** parmi la population. Cela peut se faire par le biais de formations spécifiques, d'ateliers pratiques, ou de programmes éducatifs dédiés, visant à renforcer les compétences des citoyens en matière de technologie. Le dispositif **d'écrivains publics numériques** doit être soutenu pour qu'ils puissent mieux accompagner les citoyens dans leurs interactions avec les services publics. Ces initiatives permettront aux usagers d'utiliser plus efficacement les outils numériques, facilitant ainsi leur accès aux services essentiels.

Développement de l'Emploi Local

Le développement de l'emploi local est un enjeu crucial pour **renforcer l'autonomie** des citoyens et dynamiser l'économie de la commune. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle central dans ce processus, en s'impliquant activement dans l'accompagnement des bénéficiaires dans leurs recherches d'emploi et en créant de nouvelles opportunités d'emploi. Le Service d'Insertion du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) est un outil essentiel pour soutenir les demandeurs d'emploi, leur offrant un **accompagnement personnalisé** et des ressources adaptées à leurs besoins. En parallèle, le mécanisme **d'article 60**, appliqué tant au niveau de la Ville qu'au CPAS, permet la création d'emplois dans des secteurs où des besoins spécifiques existent.

Pour favoriser l'autonomie des citoyens et leur réinsertion professionnelle, il est essentiel de mettre en place des **projets de formation adaptés** aux réalités du marché du travail local. Parmi ces projets, des formations numériques peuvent aider les participants à acquérir les compétences techniques de plus en plus demandées dans de nombreux secteurs. De même, **des cours d'apprentissage actif du français** sont cruciaux pour les personnes qui ne maîtrisent pas la langue, facilitant ainsi leur intégration dans le marché du travail.

Les **formations** ciblées proposées par le **Forem**, axées sur **les métiers en pénurie** dans la commune et l'arrondissement, sont également un levier important pour répondre aux besoins spécifiques du marché local. En identifiant les secteurs où la demande est forte, ces formations permettent aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder rapidement à des postes vacants.

Enfin, une **collaboration** active avec **l'IFAPME** (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises) peut renforcer l'efficacité de ces initiatives. L'IFAPME propose des formations en alternance, combinant théorie et pratique, ce qui est particulièrement efficace pour préparer les individus à des carrières dans des métiers techniques ou artisanaux.

Création d'un cimetière animalier respectueux et solidaire

Conscients de l'importance des animaux de compagnie dans nos vies, nous reconnaissons le rôle essentiel qu'ils jouent en nous apportant amour, réconfort et soutien au quotidien. Cependant, lorsqu'ils nous quittent, leurs propriétaires se retrouvent souvent démunis face au manque d'options pour leur rendre un hommage digne et respectueux.

Nous proposons la création **d'un cimetière animalier** au sein de notre commune. Cet espace permettra à chacun de dire adieu à son compagnon dans un cadre empreint de respect, tout en intégrant des principes éthiques, environnementaux et solidaires. Ce projet vise à répondre à une véritable demande, tout en reflétant les valeurs humaines et écologiques que nous défendons.

Épanouissement par le Sport et la Culture

Le Sport : Un Vecteur d'Avenir

Le sport joue un rôle essentiel dans la vie de notre ville, apportant non seulement des bénéfices pour la santé physique et mentale des citoyens, mais aussi favorisant la cohésion sociale et l'esprit communautaire. À Verviers, nous nous engageons **à promouvoir et à développer des infrastructures sportives de qualité, tout en assurant leur accessibilité, leur durabilité et leur inclusion.**

Notre projet phare pour cette mandature sera la construction d'un **Hall omnisports sur le site des Couvalles**, en fonction de nos capacités budgétaires. Ce complexe moderne sera conçu pour répondre à une grande variété de besoins sportifs et communautaires. En parallèle, nous procéderons à la **rénovation** complète des **infrastructures existantes**, en mettant un accent particulier sur **l'amélioration énergétique et l'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite (PMR). La bulle de Gérardchamps sera maintenue et sa rénovation énergétique sera effectuée, tout comme l'isolation et l'insonorisation du Hall Moray.

Nous finaliserons la rénovation du Panorama avec la mise à neuf des terrains synthétiques, ainsi que celle du terrain synthétique du Hockey. Nous avons également pris la décision de ne **pas créer de terrains de paddle à proximité directe des zones d'habitat**, afin de préserver la qualité de vie des résidents.

La durabilité est au cœur de notre approche. Nous installerons des poubelles de tri sélectif, des capteurs pour éteindre les lumières lorsqu'il n'y a personne dans les vestiaires, et des limiteurs d'eau pour réduire notre empreinte écologique. Ces mesures contribueront à faire **des infrastructures sportives de Verviers des exemples de gestion durable.**

La réorganisation de la politique sportive de la ville sera facilitée par la transformation de la RCA Synergis en RCA Sportive, centralisant ainsi toutes les initiatives sportives. Cette réorganisation impliquera la suppression de l'ASBL Maison Verviétoise des Sports et du Service des Sports de la Ville, simplifiant ainsi la gestion et la coordination des activités sportives.

Nous encouragerons la **collaboration avec des partenaires locaux** pour développer des projets spécifiques, tels que le sport pour les personnes handicapées en partenariat avec Let's Go, la revalidation cardiaque en collaboration avec le CHR Verviers, ainsi que le sport pour seniors avec des programmes comme "Je cours pour la forme". Ces partenariats permettront de diversifier les offres sportives et d'améliorer les services proposés aux différents segments de la population.

Nous sommes fermement engagés à **garantir l'accès au sport pour tous, y compris les personnes en situation de handicap.** Nous mettrons en place des infrastructures adaptées et organiserons des événements sportifs inclusifs. Des formations spécifiques seront offertes

aux encadrants pour assurer une meilleure prise en charge des personnes handicapées dans leurs pratiques sportives. En créant des chèques sports, nous veillerons à ce que les personnes défavorisées ou ayant des besoins particuliers puissent également accéder à des activités sportives de qualité. Notre objectif est de construire une communauté plus solidaire où la diversité est célébrée et où chacun peut s'épanouir pleinement à travers le sport.

Pour garantir une répartition équitable des ressources, nous **assurerons la transparence dans les critères d'attribution des subventions sportives et veillerons à un traitement égalitaire entre les clubs, sans distinction de genre**. Les décisions seront basées sur des critères objectifs afin de soutenir de manière juste et équitable tous les clubs et associations sportives.

Nous nous engageons à **entretenir les espaces multisports existants** et à en créer de nouveaux, notamment sur l'Esplanade de la rue Saucy dans le quartier d'Hodimont. Des projets collectifs seront développés pour créer des espaces sportifs dans les villages dépourvus, des parcours urbains, des bikeparks, des skateparks, et rénover les aires de jeux et agora spaces en collaboration avec les jeunes.

Nous promouvons également des infrastructures sportives extérieures sans tabac pour créer des environnements sains et agréables. Pour faciliter l'accès aux infrastructures sportives, nous installerons des parkings vélo sécurisés à l'intérieur des complexes sportifs.

Verviers ne peut renaître sans un volet culturel ambitieux

À Verviers, nous croyons fermement que le renouveau de notre ville passe par un engagement résolu en faveur de la culture. Un **volet culturel ambitieux est essentiel pour dynamiser la vie locale**, attirer les visiteurs et valoriser notre patrimoine. Nous nous engageons à transformer Verviers en un centre culturel dynamique et inclusif, où chaque citoyen peut s'épanouir et où la diversité culturelle est célébrée.

La culture doit être au centre de la mutation urbaine qui attend Verviers. Elle est un bien nécessaire qui constitue un moteur de développement territorial et, comme tel, contribuera au redéploiement de la Ville. Gardons toujours à l'esprit que Verviers a été et est toujours un vivier d'artistes et que son avenir est étroitement lié à son patrimoine tant physique qu'artistique.

Le **Conservatoire de Verviers** est un pilier de notre scène culturelle, et nous avons pour ambition de renforcer son rôle en tant que centre d'excellence pour la formation musicale et artistique. Nous soutiendrons le Conservatoire dans l'organisation de concerts, spectacles et ateliers ouverts au public, tout en établissant des partenariats avec des artistes locaux et internationaux pour enrichir notre offre culturelle. Un branding à l'échelle eurorégionale pourrait également être envisagé pour accroître la visibilité et l'attractivité du Conservatoire.

En parallèle, nous entreprendrons la **réhabilitation des infrastructures culturelles existantes**, telles que les théâtres, salles de concert et musées. Ces rénovations viseront à moderniser

les espaces pour accueillir une gamme variée d'événements culturels, incluant festivals de musique, expositions d'art, projections de films et conférences. Nous réaliserons également la **réhabilitation complète du pôle muséal au sein de l'Hôtel de Biolley**. Ce musée constituera à la fois un outil de développement touristique et économique pour le bassin de la Vesdre, ainsi qu'un outil d'intégration et d'identification pour la population verviétoise, dans toutes ses composantes.

Par ailleurs le Centre touristique de la laine et de la mode qui s'est affirmé comme un pôle d'accueil évènementiel (catering, expos, conférences, séminaires) pourrait devenir également un lieu de mise en valeur des cultures du monde dans le contexte d'une multiculturalité qui est un des marqueurs de Verviers.

Nous mettrons en valeur le **patrimoine historique et architectural de Verviers** à travers des expositions temporaires et des événements thématiques. Ce projet visera à attirer les touristes et sensibiliser les habitants à l'importance de leur héritage culturel, avec l'ambition de développer une véritable "cité miroir" qui reflète notre histoire et notre culture. La création d'un *parcours d'art en ville*, chaque été, via le Centre culturel, attirera également le public dans le centre-ville en offrant une expérience artistique unique.

Le **projet Solvent**, qui vise à développer un pôle économique et évènementiel à Verviers, sera un élément clé de notre stratégie culturelle. Nous prévoyons de préserver la façade patrimoniale du site tout en construisant des nouveaux bâtiments adaptés au style d'origine. Un partenariat public-privé sera établi pour développer des infrastructures culturelles et artistiques, incluant **une salle de concert**, une salle d'exposition et un rooftop sur le toit du bâtiment à droite du musée. Ce projet vise à **revitaliser un chancre industriel** au profit de la collectivité verviétoise et à offrir un espace d'expression artistique innovant.

Nous nous engageons à rendre l'Hôtel de Ville plus accessible aux citoyens et aux touristes, en le déplaçant dans la Cité administrative pour une meilleure intégration dans la vie publique. De plus, nous développerons un partenariat avec l'Evêché pour diversifier l'usage des églises locales à travers une programmation culturelle enrichie. La Chapelle Ste Anne, rue de Limbourg, sera transformée en salle collective pour le quartier de Pré-Javais, et nous autoriserons des occupations temporaires de bâtiments publics ou privés à des fins culturelles ou sociales.

Nous établirons un **projet cohérent de développement du Street Art**, réparti sur plusieurs quartiers de Verviers, pour embellir ces zones et promouvoir l'art urbain comme vecteur de fierté pour les habitants. En impliquant les riverains dans le processus, nous renforcerons le sentiment d'appartenance et d'identité locale.

Le **Grand Théâtre de Verviers** sera positionné comme un vecteur d'attractivité, offrant une **programmation culturelle innovante et diversifiée**. Nous encouragerons également la décentralisation des activités culturelles du Centre Culturel vers les villages et quartiers de la ville, assurant une meilleure couverture et accessibilité des événements culturels.

Nous mettrons en avant l'interculturalité et la multiculturalité en favorisant des échanges entre différentes communautés et cultures. La promotion de la mixité sociale par le sport

et la culture sera une priorité, avec des initiatives visant à créer des espaces de rencontre et de partage entre les différentes couches de la société.

La **bibliothèque sera modernisée** pour devenir une bibliothèque 2.0, intégrant les technologies numériques et offrant des services adaptés aux besoins contemporains des usagers. La création d'un carrefour des musiques et le développement d'un programme de musiques du 21^{ème} siècle, avec la collaboration de Patrick Leterme, permettront de renforcer l'identité culturelle de Verviers et d'attirer des visiteurs au-delà de la ville.

Le soutien au **folklore et aux événements qui font rayonner notre ville** est essentiel pour préserver l'identité unique de Verviers et renforcer son attractivité. Des traditions telles que celles portées par la Confrérie de la VerviRiz ou le Carnaval ne sont pas simplement des festivités, mais des moments clés qui rassemblent les habitants autour de valeurs communes, de la convivialité et du partage.

En plus de ces traditions, des événements emblématiques comme les Apéros verviétois, Libertad ou FiestaCity contribuent à dynamiser notre ville, à attirer des visiteurs et à stimuler l'économie locale. Nous nous engageons à soutenir activement ces initiatives, en facilitant leur organisation et en leur offrant les moyens nécessaires pour se développer. Ces **moments festifs, ancrés dans la vie locale**, sont le reflet de notre patrimoine culturel et sont indispensables à la vitalité de Verviers. Faisons en sorte que ces événements continuent de faire vibrer notre ville et de renforcer son rayonnement bien au-delà de nos frontières.

Soutien au Secteur Associatif

Le secteur associatif joue un rôle vital dans la **dynamisation de la vie locale** et dans la réponse aux besoins des habitants. Pour renforcer ce secteur, il est crucial de soutenir les capacités des associations, de favoriser leur collaboration, et de promouvoir l'engagement citoyen. En créant un environnement propice au développement associatif, la commune peut non seulement enrichir la vie communautaire, mais aussi contribuer à une réponse plus efficace et coordonnée aux défis locaux.

L'une des initiatives phares pour soutenir ce secteur est la création de la MAJAC, nous vous renvoyons au chapitre sur la jeunesse qui développe ce projet.

Un exemple concret de mutualisation pourrait être la mise en place d'une Plateforme de Mutualisation en ligne. Cette plateforme permettrait aux associations de partager des ressources telles que du matériel, des locaux, ou des bénévoles, et d'échanger des compétences. Une telle initiative encouragerait une utilisation plus efficace des ressources disponibles et renforcerait les liens entre les différentes organisations.

Pour encourager les échanges et la coopération, des Journées de Coopération Associative pourraient être organisées. Ces journées dédiées permettraient aux associations de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de créer des partenariats, et de travailler sur des projets communs. De telles rencontres renforceraient le tissu associatif local et encourageraient l'émergence de projets innovants et collaboratifs.

La promotion de l'engagement citoyen est également un axe essentiel pour dynamiser le secteur associatif. **Une Semaine de l'Engagement Citoyen** annuelle pourrait être instaurée, dédiée à la valorisation des associations locales et à la promotion du bénévolat. Cet événement servirait à sensibiliser la population à l'importance de l'engagement citoyen et à encourager une participation plus active au sein des associations.

Pour renforcer les liens entre les associations et la communauté locale, la commune doit également **soutenir l'organisation de Fêtes de Quartier**. Ces événements, organisés par les associations avec l'aide logistique et financière de la commune, contribuent à renforcer la cohésion sociale et à faire connaître les activités associatives à un public plus large.

Enfin, pour reconnaître et valoriser les initiatives les plus remarquables, la commune pourrait **développer un Label Commune Solidaire**. Ce label serait attribué chaque année aux associations et initiatives citoyennes ayant un impact social positif. Les associations labellisées bénéficieraient de reconnaissance publique, de subventions supplémentaires, et d'un accès prioritaire à certains équipements. De plus, elles seraient mises en avant sur les supports de communication de la commune, comme le site internet ou lors des événements publics, renforçant ainsi leur visibilité et leur influence.

Renforcement de la Cohésion Sociale et de la Participation Citoyenne

Le renforcement de la cohésion sociale et de la participation citoyenne repose sur une série d'initiatives visant à **promouvoir une société plus inclusive, solidaire et participative**. Pour y parvenir, il est essentiel de développer une politique de la ville qui favorise la mixité sociale, la cohésion territoriale, et l'inclusion des populations les plus vulnérables. Cette politique doit être soutenue par des actions concrètes, telles que l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers défavorisés, l'accès accru aux services de proximité, et l'encouragement à la participation active des citoyens dans la vie de leur communauté.

Les initiatives socio-culturelles jouent un rôle clé dans le renforcement des liens sociaux. En soutenant des projets accessibles à tous, on peut développer des relations de proximité entre les citoyens à travers des activités sociales, culturelles ou éducatives. Les associations locales, qui travaillent au plus près des réalités du terrain, sont des partenaires essentiels dans cette démarche. Il est donc crucial de **renforcer les collaborations** avec ces structures pour amplifier leur impact.

L'éducation et l'accès à la culture sont également des leviers fondamentaux pour renforcer la cohésion sociale. Le développement des écoles de devoirs, par exemple, joue un rôle essentiel non seulement dans l'accompagnement scolaire des enfants, mais aussi dans le renforcement des liens entre l'école et la famille. Par ailleurs, des politiques de gratuité ou de prix réduits dans les institutions culturelles, telles que l'accès gratuit aux musées le premier dimanche du mois, doivent être maintenues et développées pour rendre la culture accessible à tous.

L'éducation permanente doit être réaffirmée comme un pilier de la participation citoyenne, permettant à chacun de s'impliquer, quel que soit son parcours social, culturel ou économique. De même, il est indispensable de garantir que chaque enfant puisse développer sa créativité, son imaginaire et sa sensibilité, indépendamment de son origine sociale.

Pour faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives, **un mécanisme progressif de participation financière pourrait être instauré**, modulé selon les revenus familiaux. Ce système permettrait à un plus grand nombre de familles de bénéficier des infrastructures disponibles.

Les **initiatives intergénérationnelles** sont un autre moyen efficace de renforcer la cohésion sociale. En créant des projets qui réunissent les jeunes et les personnes âgées, comme des jardins partagés ou des activités culturelles, on favorise l'entraide et la transmission de savoirs entre générations.

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une **gestion plus transparente et inclusive des projets d'aménagement**, nous mettrons en place plusieurs initiatives visant à **renforcer la participation citoyenne** et à optimiser la planification urbaine. Dès le début de la conception des projets d'aménagement, nous soumettrons les plans à des **jurys citoyens** avant leur finalisation. Cette approche préventive permettra d'éviter les problèmes de gestion des travaux qui surviennent lorsque les citoyens se rendent compte des modifications nécessaires après que les plans ont été définitivement arrêtés.

Nous nous engageons également à **développer davantage le conseil participatif et les assemblées citoyennes en maintenant la sélection par tirage au sort**, garantissant ainsi une représentation équitable et diversifiée des habitants. Ces instances auront pour mission de formuler des propositions à destination des autorités communales, lesquelles devront justifier le suivi accordé à ces recommandations. Ce processus se déroulera sans intervention politique, assurant ainsi l'authenticité et l'efficacité des dispositifs de participation citoyenne.

En s'appuyant sur ces mécanismes participatifs, nous rétablirons un dispositif annuel de **budget participatif**, permettant aux recommandations des assemblées citoyennes de se concrétiser directement dans les projets de la Ville. Ce budget participatif facilitera la mise en œuvre des idées proposées par les citoyens et favorisera un engagement actif dans les décisions locales.

Des villages préservés - Des quartiers améliorés

Le PS-IC de Verviers est résolu à **soutenir les nombreux bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans l'animation des villages et des quartiers**. Nous reconnaissons leur engagement et proposons plusieurs mesures pour renforcer leur action et dynamiser la vie locale.

Nous proposons l'organisation d'élections pour des **comités de quartier représentatifs**. Ces comités, véritable voix des habitants, seront responsables de la gestion du budget participatif. Cela permettra aux citoyens de prendre part activement aux décisions qui impactent directement leur environnement.

Nous inviterons le Centre culturel à systématiser la **décentralisation** de ses activités dans les villages. Cette démarche favorisera l'accès à la culture pour tous, en rapprochant les événements et les activités culturelles des habitants, où qu'ils vivent.

En l'absence de centres sportifs dans les villages, nous proposons la **création de salles communales polyvalentes**. Ces espaces pourront accueillir diverses activités et événements, contribuant ainsi à redynamiser la vie locale et à renforcer les liens entre les habitants.

Face au manque croissant de bénévoles, nous suggérons de réunir les associations pour qu'elles puissent s'entraider lors des manifestations. Cela permettra de mutualiser les ressources et d'éviter la concurrence entre événements similaires, tout en favorisant un esprit de solidarité.

Nous envisageons de créer des collaborations entre les clubs sportifs ou culturels et les établissements d'enseignement fondamental. Cette initiative vise à **offrir aux enfants des activités enrichissantes**, en leur proposant des alternatives aux loisirs numériques.

Nous reconnaissons l'importance de maintenir des routes en bon état. Toutefois, une attention particulière sera portée à la sécurité, notamment pour prévenir les excès de vitesse. En outre, nous plaiderons pour une **présence policière accrue dans les villages**, afin de lutter contre les activités illicites, telles que le trafic de drogue, qui trouvent refuge dans ces zones.

Nous prévoyons de **valoriser ou de créer des parcours de découverte des villages**, permettant ainsi aux habitants et aux visiteurs de mieux connaître le patrimoine local. Par ailleurs, nous explorerons la possibilité de créer des groupes de bénévoles, en partenariat avec les associations villageoises, pour l'entretien des espaces verts.

Enfin, nous repenserons la répartition du personnel des services de travaux pour **affecter un cantonnier à chaque village**. Cette mesure vise à améliorer l'entretien des infrastructures locales et à répondre plus efficacement aux besoins spécifiques de chaque communauté.

En renforçant les liens entre les habitants et en encourageant une gestion participative, nous œuvrerons pour des villages plus vivants, sûrs et solidaires.

Priorités par quartiers

- **Ensival :**
 - Transformer les berges en espaces verts, publics et résilients.
 - Refaire enfin toutes les voiries sinistrées où rien n'a encore commencé.
 - Amélioration de l'acoustique et de la performance énergétique du hall Moray.
- **Heusy :**
 - Aucune urbanisation des ZACC pendant toute la mandature
 - Vigilance par rapport aux nouveaux projets d'urbanisation en privilégiant le centre-ville pour la construction de logements
 - Attention particulière pour la mobilité
- **Hodimont :**
 - Valorisation du commerce et augmentation de la convivialité dans la rue de Hodimont
 - Création de nouveaux espaces verts rue Saucy et quai Cerexhe et rue Spintay
 - Sécurisation et amélioration des bâtiments de LogiVesdre
 - Contrôle de la conformité des établissements qui ouvrent
- **Hougnes :**
 - Maintien de l'Avenue Mullendrof en sens unique.
 - Exiger de LogiVesdre une solution interne aux immeubles pour la gestion des déchets.
 - Préservation du patrimoine du quartier.
- **Lambermont :**
 - Rénovation des voiries qui sont dans un état catastrophique.
 - Rénovation énergétique de l'école communale.
 - Rénovation du terrain synthétique du football.

- **Mangombroux :**
 - Rénovation des égouts sur base de l'étude sur le Ru.
 - Non à la rue de Mangombroux en cul de sac.
 - Limitation de la vitesse sur les axes régionaux.
- **Quartier Nord :**
 - Rénovation en profondeur de l'école communale du Nord.
 - Lutte accrue contre les incivilités et les dépôts clandestins.
 - Sanction contre le stationnement sauvage.
- **Petit-Rechain :**
 - Rénovation énergétique de l'Hôtel de ville.
 - Vigilance drastique par rapport à l'urbanisation et aux risques de ruissellement des eaux.
 - Requalification du site des Tourelles pour plus d'accessibilité à la collectivité.
- **Prés-Javais :**
 - Création de nouveaux espaces verts publics après les démolitions.
 - Rénovation urgente des trottoirs et des voiries sinistrées qui ont trop tardé et rénovation de tous les ponts.
 - Amélioration de la sécurité et de la propreté
 - Transformation de la Chapelle Sainte-Anne en salle polyvalente.
- **Stembert :**
 - Budgéter et solutionner l'assèchement du Grand-Vivier.
 - Programmer la rénovation de la place du village.
 - Soutenir les comités de quartier et les bénévoles.
- **Verviers-centre :**
 - Priorité à la sécurité, la propreté et la qualité de l'habitat.
 - Redynamisation commerciale.
 - Maintenir un accès facile en voiture et des possibilités de stationnement.
 - Rénovation du parvis de la Gare.